

Satisfaire les besoins sanitaires des femmes en matière de soins après avortement

A travers le monde, un décès sur huit liés à la grossesse est dû à des complications de l'avortement à risque telles que les saignements, les infections et les blessures internes. La plupart de ces décès auraient pu être évités si les femmes disposaient de moyens de se prémunir contre les grossesses non planifiées. A la Conférence internationale des Nations unies sur la Population et le Développement (CIPD) organisée en 1994, 180 pays ont reconnu les soins après avortement (SAA) comme un problème prioritaire de santé publique. A la suite de l'initiative globale adoptée en matière de SAA, le Population Council et d'autres organisations internationales ont collaboré avec les gouvernements et les ONG, dans le cadre d'un programme mondial de recherches opérationnelles portant sur les interventions destinées à améliorer les SAA. Ce résumé met en exergue les résultats marquants de cette recherche.

Les SAA : Une stratégie de soins étendus

L'échec de la planification d'un traitement systématique des complications liées à l'avortement conduit souvent aux soins de moindre qualité et à la mauvaise utilisation des ressources sanitaires, y compris le temps du personnel ainsi que les équipements. Avec l'adoption des protocoles plus systématiques et étendus

Population Council



Sommaire : Huntington, Dale. 2001. « Satisfaire les besoins de santé des femmes après avortement ». Synthèse d'un programme n°1. Dakar, Sénégal : Population Council/Frontières.

Les SAA sont une stratégie de prestation de services basée sur trois éléments :

- Traitement d'urgence pour les complications liées à un avortement spontané (fausse couche) ou à un avortement provoqué
- Counseling en planification familiale (PF) après avortement, prise en charge et services de référence
- Rapports avec d'autres services de la santé de la reproduction (SR)

En offrant le counseling et des services de PF, les SAA permettent d'éviter les avortements répétés.

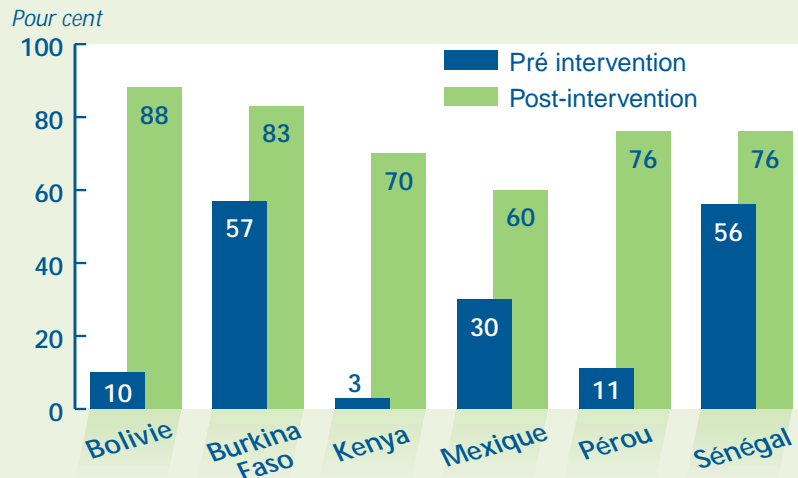
de SAA, les responsables des programmes de santé peuvent améliorer la qualité des services et réduire les frais généraux engendrés.

Cinq étapes dans l'amélioration des SAA

1. Améliorer les soins cliniques.

- Utiliser des techniques de traitement d'urgence adaptées au contexte et à la patiente.
- Offrir des moyens de contrôle de la douleur avant, pendant et après l'intervention clinique.
- Se conformer aux protocoles de prévention des infections.
- Assurer la disponibilité de stocks adéquats en médicaments essentiels et des équipements nécessaires.
- Améliorer les relations entre le prestataire et les clients.

Graphique 1 : Pourcentage de patientes ayant reçu les SAA et assisté à des séances de counseling qui ont obtenu une méthode de contraception



Après l'introduction des services de SAA améliorés et l'introduction du counseling à la planification familiale, le nombre de clientes qui ont adopté un moyen de contraception a augmenté.

2. Offrir le counseling en PF et les services SAA.

- Informer les patients du retour rapide à la fertilité après un avortement.
- Offrir le counseling en PF et les services SAA aux clientes ayant subi un avortement avant qu'elles ne quittent la clinique.

3. Etendre l'accès aux SAA.

- Implanter les services de soins après avortement là où le besoin existe, et si nécessaire au niveau des structures secondaires.
- Former le personnel sanitaire à offrir le counseling et les services en PF et établir un système de référence pour les autres services de la santé de la reproduction. Dans certaines structures, les praticiens intermédiaires pourront assurer le traitement d'urgence en cas d'avortement incomplet.
- S'assurer que les animateurs en santé communautaire orientent les femmes vers les soins obstétricaux d'urgence.

4. Prévoir des services élargis en SAA.

- Considérer les SAA comme un élément de routine en matière de santé gynécologique et obstétricale.
- Regrouper le traitement et le counseling en SAA dans un même endroit pour augmenter leur efficacité.
- Offrir des SAA sans hospitalisation, en particulier pour le traitement de l'avortement incomplet.

5. Impliquer les partenaires masculins.

- Informer les partenaires masculins sur le traitement et le suivi des SAA, en obtenant le consentement préalable des femmes.

Les SAA offrent une démarche holistique permettant d'améliorer la qualité des services, de satisfaire de manière plus efficace les besoins en SR des femmes et de réduire les dépenses en santé. Les SAA sont un élément essentiel des programmes de santé qui apportent une contribution remarquable à la santé et au bien-être des femmes en général.

Frontières en Santé de la Reproduction
Population Council
128, Sotrac Mermoz
BP 21027 Dakar-Ponty
Sénégal

Tel. : 221-824-29 93/94
Fax : 221-824-19 98
E-mail : pcdakar@pcdakar.org
www.popcouncil.org

Cette publication a pu être réalisée grâce à l'appui de l'USAID, sous l'Accord de Coopération n° HRN-A-00-98-00012-00. Les points de vue exprimés ci-dessus ne reflètent pas nécessairement ceux de l'USAID.